



ANNIVERSAIRE DU **DÉBARQUEMENT**  
ET DE LA **LIBÉRATION** DE LA **FRANCE**  
ET DE L'**EUROPE**



## LA MANCHE, TERRE DE LA MÉMOIRE

LE DÉPARTEMENT LANCE OFFICIELLEMENT UN APPEL À PROJETS POUR QUE 2024 SOIT UNE ANNÉE COMMÉMORATIVE EXCEPTIONNELLE

*« L'année 2024 sera marquée par le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie et de la Libération de l'Europe.*

*Le Monde entier aura les yeux rivés sur les plages du Débarquement.*

*La Manche a de nouveau rendez-vous avec l'Histoire, avec son Histoire.*

*La réussite de la plus grande opération militaire de tous les temps, nous le devons au courage, à l'ingéniosité et au sacrifice des armées alliées, des civils et des résistants. Obligation morale nous est faite de nous montrer à la hauteur de l'héritage que ces femmes et ces hommes nous ont légué en facilitant ou en portant des événements qui feront de 2024 une année commémorative exceptionnelle sur notre territoire. La Manche n'oubliera jamais ce qu'ont fait nos libérateurs et c'est en cela que nous devons, nous aussi, témoigner. »*

Jean Morin, Président du Département de la Manche.

A l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération de la France et de l'Europe, le Département de la Manche accompagnera et soutiendra financièrement des projets qui seront portés sur son territoire par des associations, des établissements publics, des communes et EPCI, et des établissements scolaires. L'appel à projet est officiellement lancé, il sera clôturé en septembre 2024.

## CE DEVOIR MÉMORIEL DE TRANSMETTRE

**« Le partage intergénérationnel, la transmission de la mémoire, la liberté et la paix, la lutte contre la xénophobie, l'antisémitisme et l'appartenance à une Europe réconciliée et unie sont les valeurs que nous souhaitons promouvoir, diffuser, valoriser à travers ces soutiens », souligne Jean Morin.**



L'appel à projets lancé par le Département concerne les opérations organisées dans la Manche ou impliquant des citoyens du département dans le cadre des commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération de la France et de l'Europe.

Les efforts consentis pour que l'impact de ces opérations sur l'empreinte carbone soit minimisé seront pris en compte.

Un comité de pilotage, composé de conseillers départementaux et de personnalités extérieures qualifiées est chargé de statuer sur l'opportunité des projets qui lui sont soumis et le niveau de financement accordé.

Ces projets seront labellisés et soumis au respect d'une charte d'éthique.

Les bénéficiaires du soutien du Département pourront communiquer sur leurs événements grâce à des supports de communication mis en place par la collectivité.

Processus de sélection des projets :

Le dossier constitué par l'organisation devra être déposé avant le 15 de chaque mois.

Les dossiers seront examinés par le comité de pilotage avant d'être transmis en commission permanente pour vote.

Cette commission permanente se réunit tous les mois à l'exception du mois d'août.

Les critères de sélection se basent sur plusieurs points : le sérieux de l'organisation, la cohérence du budget, l'originalité et la coordination du projet, l'implication de la jeunesse dans celui-ci. Le respect de la ou les thématiques, l'impact touristique, les différents partenaires, etc.

Exemple de projets pouvant être soutenus : construction, restauration ou mise en valeur de monuments, aménagement d'un site mémoriel, accueil de délégations, conférence, spectacle, exposition, organisation de commémoration, déplacement sur les sites mémoriels ; etc.

Le Département a la possibilité de mettre à disposition la documentation et les informations des archives départementales pour les besoins du projet.

### Contact :

**Conseil Départemental de la Manche**

**Mission 80<sup>e</sup>**

**Cabinet du Président**

**98 route de Candol**

**50 000 Saint-Lô**

**Mail : [liberation44@manche.fr](mailto:liberation44@manche.fr)**

**Tél : 02 33 05 95 15**

## UN COURRIER ADRESSÉ AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR L'ACCUEIL DE LA CÉRÉMONIE INTERNATIONALE DES COMMÉMORATIONS DANS LA MANCHE

Extrait du courrier : **« La dernière de ces commémorations dans la Manche - celles qui réunissent les plus grands de ce monde tous les dix ans - a eu lieu en 1984.**

**Pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du débarquement, le Président François Mitterrand avait réuni à Utah Beach Ronald Reagan, Baudouin I<sup>er</sup> de Belgique, Elizabeth II d'Angleterre, Olav V de**

*Norvège, Béatrice I<sup>re</sup> des Pays-Bas, le Grand-Duc Jean du Luxembourg et Pierre-Elliott Trudeau.*

*Les cérémonies de 1994, 2004 et 2014 ont toutes été organisées dans le Calvados, respectivement à Omaha Beach, Arromanches et Sword Beach.*

*Qu'elles débarquent dans le Calvados ou la Manche, par les airs ou par la mer, les troupes du général Eisenhower avaient pour mission de libérer Cherbourg, port en eau profonde, afin que les moyens humains et matériels*

*nécessaires à la libération de l'Europe et à la victoire soient acheminés sur le continent. Cherbourg devenant l'espace de quelques mois le premier port mondial en termes de trafic. La progression des armées alliées vers le port du Cotentin fut longue, destructrice, sanglante et meurtrière.*

*Organiser la cérémonie internationale dans la Manche en 2024 marquerait la reconnaissance de la France et honorerait le courage et la mémoire des soldats, des résistants et des civils tombés sur notre sol. »*